

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS**  
**EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

-----

Séance du 07/02/2005

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATIONN°
Point 1: Bilan Moral et Financier de l'Association Sportive 1-1 Bilan Moral et Financier de l'Association Sportive	Le bilan moral de l'association sportive est approuvé. Le bilan financier de l'association sportive est approuvé.	AS AC	2005/02/327
Point 1: Recherche 1-1 Projet d'Ecole Doctorale intitulé "Transferts, Dynamique des Fluides, Energétique, Procédés", résultant de la fusion des Ecoles Doctorales "Sciences des Procédés" et "Energétique et Dynamique des Fluides".	Le projet de création d'une Ecole Doctorale intitulé "Transferts, Dynamique des Fluides, Energétique, Procédés" par la fusion des Ecoles Doctorales "Sciences des Procédés" et "Energétique et Dynamique des Fluides" est approuvé.	DRRE	2005/02/330
2-0 Modification de la charte des examens	La charte des examens de l'UPS est ainsi modifiée: <input checked="" type="checkbox"/> A la fin du paragraphe sur les surveillances d'examen est ajouté l'alinea suivant: "Les heures de surveillance ne sont pas prises en compte dans le service statutaire." <input checked="" type="checkbox"/> Le " <b>1 - Transmission et traitement des notes</b> " dans le chapitre " <b>Validation et résultats</b> " est ainsi modifié: "Chaque correcteur devra transmettre <u>sur bordereau papier ou informatique</u> les notes des partiels, des contrôles continus et des examens terminaux au Président du Jury ou au service compétent, avant la date limite fixée par le Président du Jury."	Scolarité	2005/02/339
Point 2: Scolarité 2-1 FSDIE : bilan 2004. Proposition de la répartition du FSDIE 2005.	Le bilan 2004 du FSDIE est approuvé. La proposition de répartition 2005 des crédits FSDIE suivante est approuvée: - 113 060 € pour l'aide sociale - 101 760 € pour les projets étudiants - 11 300 € pour les étudiants handicapés	DVE Scolarité AC	2005/02/326
2-2 Avis sur la formation d'Ingénieur "Informatique et système de santé" proposée par l'EPA Jean-François CHAMPOLLION.	Le Conseil d'administration donne un avis favorable à la demande d'habilitation de la formation d'Ingénieur "Informatique et système de santé" présentée par l'EPA Jean-François CHAMPOLLION.	Scolarité	2005/02/328

2-3 Prix de fin d'année de la Faculté de Chirurgie Dentaire : année universitaire 2003/2004.	Les prix de fin d'année de la Faculté de Chirurgie Dentaire pour l'année universitaire 2003/2004 sont approuvés.	Scolarité	2005/02/329
2-4 Demande d'autorisation d'ouverture d'UE à effectif inférieur à 15.	L'UE optionnelle "Exploration Fonctionnelle de la nutrition et du métabolisme" est autorisée à ouvrir de manière dérogatoire pour l'année 2004-2005.	Scolarité	2005/02/331
2-5 Prise en compte des modules Sport en Master.	<p>Le Conseil d'administration approuve la proposition du CEVU d'accorder jusqu'à la prochaine habilitation la possibilité aux étudiants qui en font la demande la possibilité d'inclure des activités « Sport» sous forme de bonus en plus des UE du diplôme.</p> <p>En conséquence, l'étudiant s'inscrit à 30 ECTS par semestre. Les points au dessus de 10 seront affectés d'un coefficient (0.1) et seront ajoutés à la moyenne générale sur 20 du semestre.</p> <p>Le jury siège après ajout de ce bonus. Ce bonus ne peut intervenir qu'une seule fois durant les 4 semestres de Master.</p>	Scolarité	2005/02/332
2-6 PRP : définition des fonctions et modalités.	La proposition du CEVU concernant la définition des fonctions et les modalités d'attribution des PRP est approuvée.	Scolarité	2005/02/333
2-7 Projet FSE/VAE : modification de l'annexe financière.	La modification de l'annexe financière du projet FSE/VAE (45% FSE et 55% UPS) est approuvée.	Scolarité AC	2005/02/334
Point 3: Finances 3-1 DBM.	Les Décisions Budgétaires Modificatives de report automatique sont approuvées.	Division du budget DAFAG AC Rectorat (LRAR)	2005/02/335
3-2 Présentation des tarifs du SCOM.	Les tarifs du SCOM sont approuvés.	Scom AC	2005/02/336
4-3 Compte rendu du Conseil d'Administration du 5 juillet 2004.	Le Conseil d'administration approuve le compte rendu du CA du 5 juillet 2004 sous réserve de la modification demandée par Monsieur Sayah.	DAG	

Point 5: Conventions 5-1 Conventions en vote bloqué.	Les conventions proposées en vote bloqué par le bureau du 18 janvier 2005 sont approuvées. La domiciliation à l'Université Paul Sabatier de l'Association « Les amis de Robert Wolf » est acceptée	DAG AC	2005/02/337
Point 6: Personnels Enseignants 6-1 Heures spécifiques.	Le Conseil d'administration adopte de manière conservatoire le blocage informatique de la saisie des heures spécifiques en attendant l'examen au fonds de ce point reporté au prochain Conseil d'administration.	CIG	2005/02/338
6-2 Problématique du recrutement des Vacataires Enseignants.	Ce point est reporté au prochain Conseil d'administration.		

Toulouse, le 8 février 2005

**Le Président de l'Université**

**Professeur Jean-François SAUTEREAU**